



LIGUE RHONE-ALPES DE BILLARD

VERIFICATION DES COMPTES

EXERCICE 2013-2014

Présents : Emmanuel BERTE (Président), Maurice BONNIER (trésorier en exercice) et Dominique AUBRY (vérificateur).

Absent excusé : Titus MARKADAS (vérificateur).

Lieu : GSL le 05 août 2014

Préambule : Nous remercions le Trésorier pour son accueil et sa disponibilité lors de notre mission et soulignons l'exhaustivité des documents mis à notre disposition et la clarté de l'enregistrement des opérations dans les comptes.

Nous avons convié le Président (qui quitte sa fonction) afin qu'il confirme la situation financière contrôlée et qu'il soit libéré de toutes responsabilités dans la gestion future des comptes de la LRAB.

Remarques :

- Présentation des comptes : La normalisation de la présentation du budget prévisionnel et des comptes financiers, demandée lors de notre précédent contrôle, a été mise en place. Les outils informatiques utilisés doivent permettre une évolution de la présentation des comptes en fonction des demandes des autorités de tutelles et des besoins du Comité Directeur.

- Recettes : 3 chèques non encaissés depuis plus d'un an (pour un montant total de 800,79 €) ont été réintégrés en produits divers de l'exercice. L'importance, confirmée cette année, du montant des subventions confirme la qualité du travail effectué par la présidence sortante. Dans un contexte économique difficile, la nouvelle équipe dirigeante devra privilégier la poursuite de cette tâche pour assurer la pérennité de notre équilibre financier.

- Dépenses : La LRAB a dû palier la défaillance d'un club auprès de la FFB pour un montant de 129,00 € enregistré en frais divers (en attente de remboursement par le club concerné). Nous constatons l'importance des frais induits par l'organisation de notre Assemblée annuelle dans un club très excentré de la Ligue. Plus globalement, nous confirmons notre inquiétude concernant le dérapage significatif des frais de déplacements-missions-réceptions. La nouvelle équipe dirigeante devra définir et communiquer des règles beaucoup plus précises pour éviter les abus constatés.

- Epargne : La répartition de l'épargne, livret A pour le court terme, et DAT pour le moyen-long terme, nous semble satisfaisante.

Conclusion : Compte tenu des vérifications que nous avons effectuées à partir des documents qui nous ont été présentés, nous certifions que l'enregistrement des opérations dans les comptes de l'association « Ligue Rhône-Alpes de Billard » pour l'exercice 2013-2014 est régulier et sincère.

Les vérificateurs